

Comment répondre aux besoins particuliers des élèves en situation de handicap ?

Conférence Narbonne

8 novembre 2017

Christine PHILIP, Maître de conférence honoraire, Sciences de l'Éducation, INS HEA

Point de vue d'un psychiatre au pays basque espagnol



C'est l'école qui a des besoins particuliers, les enfants autistes ont des besoins ordinaires, ils ont besoin d'action, d'apprendre, d'affection, d'activité, de manger, de rire....ils ont les mêmes besoins que les autres, ce n'est pas qu'ils aient des besoins spécifiques, ce qui est spécial, ce sont les besoins qu'a le système pour prendre en charge les besoins ordinaires que ces enfants ont.

Dr. J. Fuentes

A méditer ...

- C'est cet adjectif de « **particulier** » qui choque ce psychiatre, car parler de besoins particuliers c'est d'abord **mettre l'accent sur les particularités de l'enfant.**
- Or ce qu'il veut faire comprendre c'est que **ces enfants ont les mêmes besoins que les autres.** Il est important de le rappeler : besoin d'apprendre, besoin d'action, besoin de manger de rire etc... **C'est ce qui justifie l'inclusion**
- **Il met l'accent sur le côté « semblable » pour que l'on ne voit pas que la différence**
- En revanche la **société a des besoins particuliers pour permettre à ces enfants différents de satisfaire leurs besoins ordinaires.**
Ne vaudrait-il pas mieux l'exprimer ainsi au lieu de focaliser tout de suite sur l'enfant ?

Extraits du Courrier adressé aux ministres (23 Octobre 2017)

- « Le Président de la République a voulu que la **politique du handicap constitue la priorité du quinquennat**. Afin d'incarner et de mettre en œuvre cette priorité, j'ai réuni le 20 septembre dernier le comité interministériel du handicap (CIH). »
- « Pour agir efficacement sur le quotidien des personnes, **il nous faut investir l'ensemble des champs de l'école, de l'emploi, du logement, de la santé, de l'accessibilité de la ville et des transports, de l'accès aux sports, à la culture et aux loisirs.** »
- « Dans ce cadre, je vous demande de désigner au sein du secrétariat général de votre ministère un **« haut fonctionnaire en charge du handicap et de l'inclusion »**, qui aura pour responsabilité de **définir et de mettre en œuvre la politique de votre ministère en matière d'accessibilité universelle et de handicap .** »
- « J'ai demandé à la secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées de coordonner la préparation du plan d'action interministériel pour 2018-2022. »

Besoins particuliers ou besoins spécifiques ?

- La France a choisi l'expression « **besoins particuliers** » pour traduire l'expression anglaise « **special needs** »
- S'agit-il de la même réalité ?
- « **Besoins spécifiques** » renvoie à un collectif à une catégorie médicale à laquelle appartiennent les personnes, alors que « **besoins particuliers** » renvoie à la **singularité de la personne**, à son **unicité**
- S'il s'agit d'aider les élèves en situation de handicap, doit-on uniquement se référer à leur singularité en faisant abstraction de leur handicap ?
- En fait ce n'est pas l'un **OU** l'autre mais l'un **ET** l'autre !

Enseignants et spécialistes

- Les enseignants sont confrontés aux besoins particuliers des élèves, mais ils doivent tenir compte de leurs besoins spécifiques et **s'informer auprès des spécialistes** qui suivent les enfants.
- S'ils ne le font pas ils risquent de faire des **erreurs d'interprétation** du comportement de l'enfant et des difficultés qu'il rencontre dans les apprentissages
- **Une connaissance des handicaps est donc nécessaire**, au moins *a minima*

Répondre aux besoins des élèves différents

- Répondre aux besoins de ces enfants en situation de handicap , **ce n'est pas essayer de les normaliser pour les rendre semblables aux autres** (ils sont à la fois semblables et différents)
- C'est **prendre en compte leur différence pour apporter une compensation à leur handicap** (qu'il faut connaître *a minima*) par le biais d'un **accompagnement personnalisé** ou une **pédagogie adaptée**
- C'est le **principe d'accessibilité** : il s'agit de trouver des moyens de **rendre les situations pédagogiques accessibles**

A la fois semblables et différents avec des déficits mais aussi des points forts

- Le problème est que **nous sommes prisonniers d'une approche médicale** qui met l'accent uniquement sur les **déficits** et donc sur la **différence** au sens négatif du terme
- Alors que ces enfants ont des difficultés, des manques, mais ils ont aussi des points forts qui sont occultés
- Il y a donc deux risques : ne pas reconnaître les difficultés de l'enfant et le traiter comme les autres (sans adaptations), ou bien se centrer sur ses difficultés et le **discriminer, voire renoncer à des objectifs d'apprentissage en pensant *a priori* que cela ne sera pas possible...**
- Il faut à la fois reconnaître les difficultés et essayer d'y remédier mais aussi repérer les points forts et ne pas trop baisser ses exigences ...

Observation et évaluation

- Pour comprendre et évaluer les besoins de l'enfant il faut être informé, mais il faut aussi savoir **observer en situation**
- Il s'agit de repérer les difficultés mais aussi les points forts de cet enfant différent qui, comme le dit Marcel Nuss, est aussi un **être « autrement capable »**
- Il ne faut donc pas uniquement se focaliser sur les manques et les déficits, mais observer et **repérer les intérêts particuliers de l'élève et les aspects positifs de son fonctionnement**

Des adaptations pédagogiques valables pour tous

- **Il faut savoir que les adaptations pédagogiques mises en place pour cet élève peuvent être utiles à d'autres élèves sans handicap**
- **C'est l'observation que font les enseignants qui ont accueilli des enfants différents**
- **Chaque élève tout-venant est aussi confronté à des difficultés** et ce que l'on met en place pour cet élève en situation de handicap peut lui être bénéfique

Un exemple d'inclusion d'un élève avec déficience intellectuelle (Québec)

Commentaires vidéo Emile

- Ce qui attire l'attention c'est **la posture de ces enseignants** et le **respect et l'intérêt** que ces adultes (enseignante et accompagnante, directeur) manifestent envers cet enfant différent qui certes est très calme, mais dont le niveau est assez éloigné de celui des autres élèves (sans langage)
- Cet élève est présenté comme **un élève pouvant apporter quelque chose aux autres élèves : le respect des différences**
- Cette posture des adultes a une grande incidence sur les élèves de la classe
- **Des adaptations ont été mises en place** : baisse des exigences pour l'enseignante, langage des signes maîtrisé par l'accompagnante, applications numériques mises en place

Commentaires vidéo (suite)

- **L'aspect coopération de tous les adultes** : dont chacun apporte un ingrédient ...est bien mis en avant
- Ce n'est pas seulement une enseignante qui accueille dans sa classe, **c'est l'école qui accueille cet élève**, le directeur parle de « **créer un climat d'école** »
- Et si on adoptait cette posture qui consiste à voir **l'enrichissement pour tous de l'accueil d'un élève différent**, au lieu de ne voir que les difficultés ?

**QUELLES ADAPTATIONS
PÉDAGOGIQUES ?**

Scolariser un élève en situation de handicap

- Il s'agit de **rendre accessibles les savoirs scolaires** et les situations pédagogiques
- Pas de réponses mécaniques applicables à tous les élèves avec un même diagnostic
- Les conséquences d'une altération de même nature sont différentes d'un élève à l'autre.
- L'enseignant doit **observer précisément et régulièrement l'élève en situation d'apprentissage** pour mieux comprendre son fonctionnement et pour pouvoir adapter sa pédagogie et les aides mises en place

Problème de traitement des informations dans les apprentissages : aménager le cadre

- **Le sécuriser et lui donner des repères (dans l'espace, dans le temps), solides, stables et précis.**
- **Un cadre rassurant et explicite, une valorisation permanente** des « petits peu » permettent de prévenir les problèmes de comportement et les crises
- **Des supports visuels** (photos, schémas, pictogrammes...) **facilitent les apprentissages**, permettent d'organiser la pensée, de bien intégrer les informations et donnent du sens à ce qu'il apprend.

Manque de confiance en soi

- **Voir l'élève de façon positive** afin qu'il prenne (ou reprenne) confiance en lui et dans ses capacités d'apprentissage.
- **Etre attentif à ses besoins spécifiques et particuliers.** En effet, l'élève handicapé ne va pas facilement exprimer ses difficultés surtout si celles-ci sont dues à sa déficience :

Exemple : Un élève « ordinaire » va dire facilement qu'il n'a pas fini de copier une leçon, l'élève dysgraphique ne le fera pas ou pas spontanément.

- **Faire le point assez régulièrement avec l'élève,** préférentiellement en dehors du groupe-classe.

Problèmes de compréhension et de planification de la tâche

- Privilégier **les consignes simples**.
- Si la tâche est complexe : **aider dans la planification des étapes successives de la tâche demandée**.
- **Amener l'élève à verbaliser ce qu'il doit faire** afin de faciliter la représentation mentale de la tâche : « Qu'est-ce que tu dois faire ? » ; « Qu'est-ce que tu dois ranger ? » ; « Qu'est-ce que tu dois apprendre ? »
- **Amener l'élève à verbaliser comment il va faire** pour favoriser la gestion mentale de la tâche : « Comment vas-tu t'organiser ? » ; « Comment as-tu trouvé cette réponse ? » ; « Qu'est-ce qu'il te reste à faire »
- Permettre à l'élève de mettre en mots les consignes, le cheminement, les stratégies pour mieux comprendre et mieux mémoriser.
- Lui apporter une **aide méthodologique** (plans de travail, fiches ...) pour pallier le manque d'organisation et le déficit de la mémoire de travail.
- Donner **moins de texte à apprendre** : l'essentiel sera synthétisé

Fatigabilité, lenteur, problèmes d'attention et de concentration

- **Alléger la tâche demandée tout en gardant les mêmes objectifs** que ceux fixés pour les autres élèves. - Réduire un exercice - Permettre l'utilisation de la calculatrice en résolution de problèmes
- **Augmenter le temps de réalisation** : donner à l'élève le temps de faire car il est plus lent dans la perception et l'exécution de la plupart des tâches demandées.
- Reprendre éventuellement plus tard une activité commencée.
- Accepter des temps de repos / Diminuer la durée de l'activité.
- Etre **patient face à sa lenteur**

Problèmes pratiques (écriture)

- **Eviter ou réduire la prise de notes pendant le cours**
- **Fractionner le texte**, accentuer les repères visuels. L'aider à comprendre sa façon de faire (mot à mot ou lettre après lettre).
- **Autoriser les caches** pour éviter ses sauts de lignes ou de mots
- **Autoriser les abréviations**, donner des codes d'abréviations
Envisager de fournir la **photocopie de la leçon à apprendre** (page rétroprojetée, cahier d'un autre élève, texte tapé)
- Réexpliquer le trajet et l'enchaînement des lettres déficientes, d'abord dans l'espace puis sur la feuille ;
accepter l'écriture « grossie »
- Vérifier la tenue du crayon ; utiliser éventuellement un guide spécial pour la tenue du crayon

La question de l'évaluation

- Evaluer, c'est **donner de la valeur**, déterminer une valeur et **non mesurer un manque**. L'évaluation doit donc **aider l'élève à : - construire une image positive de lui-même**, lui permettre de développer "une estime de soi" nécessaire, en l'amenant à percevoir sa capacité à progresser, à prendre confiance en ses possibilités.
- L'évaluation doit être **centrée sur les progrès et mettre en évidence les réussites, valoriser les efforts**, encourager la conception de l'erreur comme inhérente et utile à l'apprentissage

Evaluation (suite)

- Son **évaluation sera adaptée** : noter un nombre donné de mots (dans une dictée à tous par exemple) ou bien cibler ce qui sera évalué en fonction des apprentissages en cours.
- **Faire un contrat de travail**, avec des objectifs à atteindre pour qu'il ne se sente dépassé par le rythme des autres.
- Ne pas sanctionner l'orthographe si ce n'est pas une connaissance de l'orthographe qui est évaluée
- Envisager **un tiers temps supplémentaire**, ou un équivalent (réduire de quelques questions le devoir)
- Envisager une **méthode d'évaluation à l'oral**. Au moins, vérifier ses connaissances à l'oral en cas d'échec à l'écrit
- Trouver un **système de notation qui lui permette de juger de ses progrès**, pas seulement de se comparer aux autres
- Le laisser **répondre aux questions dans le désordre** et l'encourager à sauter les questions qu'il ne sait pas résoudre.
- Autoriser la rédaction de textes par un tiers en classe, ou à la maison

**QUELQUES CONSEILS
POUR FAIRE ACCEPTER
LA DIFFÉRENCE**

Comment expliquer la différence et justifier des adaptations aux yeux des autres élèves ?

- Travailler sur le respect des différences mais pas seulement les différences physiques, culturelles, mais **cette autre différence, qui ne se voit pas physiquement**, mais qui fait que certains trouvent un travail facile et que d'autres trouvent ça très difficile
- Expliquer que certains élèves de la classe auront droit à des aides particulières parce que le travail est plus difficile pour eux
- L'expérience montre que cette étape est bénéfique non seulement parce qu'elle permet la mise en place d'adaptations pédagogiques acceptées de tous, mais aussi parce **qu'elle développe un esprit d'entraide et de respect entre les enfants.**

Comment faire accepter la différence ?

- On peut parler plutôt de « **différence dans la manière d'apprendre** »
- Faire comprendre cette différence, en demandant aux enfants d'exprimer ce qu'ils pensent face à un mot, à un problème. Ils s'apercevront alors que face à un matériel identique, ils ne font pas tous le même chemin "dans leur tête"
- Face à l'élève concerné : **lui expliquer qu'il a une difficulté particulière.** Cet élève **doit savoir que vous êtes informé** qu'il a un trouble d'apprentissage spécifique dont il n'est pas responsable, que vous savez qu'il n'est pas « paresseux »
- Lui expliquer le but des adaptations afin qu'il les accepte et se les approprie plus facilement.
- Le prévenir que vous allez essayer de tenir compte de ses difficultés, **mais qu'il faudra expliquer aux autres pourquoi.** Cela n'est pas toujours évident, à cause des moqueries. Ceci est à discuter avec lui, avec ses parents, pour le convaincre des avantages qu'il pourra en tirer.

Que faire en cas de difficulté ?

- Surtout **ne pas attendre** ! Ne pas dire que les choses iront mieux la semaine suivante ! **Ne pas culpabiliser** ! Dans un projet personnalisé de scolarisation, l'enseignant n'est pas tout seul ! Il y a l'enseignant référent, les enseignants spécialisés, les conseillers pédagogiques. **Les autres professionnels qui suivent l'enfant.**
- Ne pas craindre de « **tirer la sonnette d'alarme** » : c'est moins grave que de laisser se développer des conditions néfastes pour l'élève en situation de handicap.
- S'il s'avère que l'organisation est trop compliquée, l'équipe de suivi peut revoir la durée, la fréquence et les objectifs... Le projet personnalisé de scolarisation peut être révisé.

L'intérêt du travail d'une équipe pluridisciplinaire pour répondre aux besoins de certains : UEM Autisme